

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1700 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : BENJEMRA HASSAN
Date de naissance : 20-06-1956
Adresse : 64 MAJ FATH 5 OULFA CASA
Tél. : 0664.1621.05 Total des frais engagés : 754 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BOUDAD Latifa
Médecin Général
Lot Annaim Imm, A20 N°3 Oulfa
CASABLANCA Tél: 05 22 91 32 4

Date de consultation : 19 JAN 2021
Nom et prénom du malade : Benjema Hassan Age : 68
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : DT 2 + HTA + S'gen' mal
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : HTA
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 22/01/2021
Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 JAN 2024	C	—	150	<p>05/05/2024</p> <p>Dr B... Médecin Généraliste Lot Annahim 120 N° 52 91 32 1</p> <p>CASABLANCA 18-05-2024</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Bourisseur	Date	Montant de la Facture
Stephane Chabanne Stephanie Chabanne - Tel: 0222991026	10.10.1121	604 F.D

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-4), upper left (5-8), lower left (9-12), and lower right (13-16). A vertical arrow labeled 'H' points upwards, a horizontal arrow labeled 'D' points to the left, a horizontal arrow labeled 'G' points to the right, and a vertical arrow labeled 'B' points downwards. The teeth are numbered 1 through 16, with 1 at the mesial end of the upper arch and 16 at the distal end of the lower arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Latifa BOUDAD

الدكتورة لطيفة بوضاض

Médecine Générale

الطب العام

Diplôme U. en Diabétologie

دبلوم جامعي في داء السكري

Diplômée de la Faculté de Médecine
de Casablanca

خريجة كلية الطب العام

بالدار البيضاء

Casablanca, le : 19 JAN 2024 الدار البيضاء، في:

Benjamina Harran

35,00x3 Grln copophage 1000 mg à DD 1000g.

APX 21

lot de 03 mois

52,00x3 Aghm - 3mg

APX 17

19,00x3 Amp 5mg

APX 19

79,70 - Aghm 500

APX 17

92,90 - Bronchial 50
Amist 31

STE PHARMACIE HANIMA
CASABLANCA
fatah Rue 6 N° 3 Lot 64
7-765 6522 95 10 28

PPV: 79DH70
PER: 09/26
LOT: M3092

LOT:1196
PER:06/25
PPV:22,90DH

Lot. Annaïm, Imm A20, App. 3 - El Oulfa - Casablanca

A20، تجزئة النعيم، شقة 3 - الألفة - الدار البيضاء

Tél : 05 22 91 32 44 - Gsm : 06 66 26 70 60

الهاتف : 05 22 91 32 44 - المحمول : 06 66 26 70 60

59,50 Eurotrip

Aug 5th 3 15

6047
Linda Hall Library
Circulation - Ref 0563

STE PHARMACEUTIQUE
CASSABLANCA
Lot 1, 1st floor, Rue 6 N° 3 lot 64
Casablanca - Tétouan - 10020

LOT 131344/FC46
PER 10/2026
PPC 59,50

Ur. BOUDJAD La
Medecin Génér
L'aim imm
ANCA A20 N
Tel. 05 22

49,40

49145

49, 45

35,00

35,00

351.00

LOT : 5735
PER : 07 - 26
P.P.V : 51 DH 00

LOT : 5735
PER : 07-26
P.P.V : 51 DH/00